

Carnière de Y. Priant

Officier ^{en chef} des Equipages des Equipages
de la Flotte. En retraite 52,
Chemin des Potées à Ergui Armel

Ancien Commandant
du Juge F. F. 1
de Be'noctet

Archives personnelles de M. FRIANT Hervé.

le 3 juillet 1945. "Le Ministre des Travaux Publics et des Transports
Témoigne sa satisfaction", à l'Officier des Equipages
de la Flotte FRIANT et au personnel de la Merine
Militaire placé sous son commandement pour le dévouement
et la célérité exemplaire dont ils ont fait preuve malgré
les difficultés techniques de l'opération, au cours des travaux
de remplouement du Chalutier "L'ETOILE de l'Est
du Port de Concarneau".

Décret portant nomination dans la Légion d'Honneur -
Au Grade de Chevalier :

FRIANT Hervé René, Officier des Equipages de
1^{re} Classe de la XI^{me} Région des Forces Françaises de
l'Intérieur.

" Entré dans la Résistance dès son arrivée en zone
occupée le 22 février 1943. Avec une audace et une
habileté remarquables, a mené avec succès la lutte
contre le déportation. Tenace, toujours sur la brèche,
par ses démarches incessantes, a procuré des Cartes de travail
à plus d'un million de jeunes gens et obtenu la
libération de plus de 200 prisonniers. A recueilli et
organisé dans des circonstances périlleuses le départ pour
N. A. fugue au Nord, via l'Espagne, de spécialistes demandés
par la Marine à Alger.

" A rejoint son poste de combat à l'alerte générale,
3.8.1944. Chargé de déminer les ports de la Côte
Sud du Finistère, a accompli splendidement sa
mission. Officier énergique, audacieux et plein d'allant,
a été un exemple de courage et d'abnégation, en
dirigeant avec un cran et une rapidité remarquables,
les opérations de déminage des ports de Concarneau
et de Bénodet. "

- Par décision du Ministre de la Marine, n^o 740 du
22 mai 1960, il est cité à l'ordre de l'armée
de Mer. - Comptant l'attribution de la Croix de

Guerre avec Palme de Bronze

Officier plein de courage et d'initiative, a dirigé un personnel important à l'emprise allemande, a reculé un corps franc avec lequel il a pris part aux opérations dans le Sud. Finistère et effectué des dragages très périlleux dans les ports de Bénodet et de Concarneau qu'il a réouverts à la navigation.

- L'officier des Equipages de 1^{er} classe Pilote de la Flotte Friant a pris le commandement du Remorqueur de Haute Mer "Mastodonte" le 12 avril 1945.

Le Centre Maritime Guipry continuera d'administrer cet officier jusqu'au 1^{er} juin 1945. A cette date la direction du Port français M. Friant a son rôle d'Equipage.

- Sur proposition du Comité de la Mer - La Médaille de la Résistance est décernée à l'officier des Equipages Friant - le 26 mars 1945.

- Par décret du 9 novembre 1944 - M. Friant promu Officier de 1^{er} cl des Equipages de la Flotte.

Quartier Général de la Mer

le 9 septembre 1944 -

"Le Capitaine de Vaisseau Lucas, commandant la Mer à Brest, demande au Lieutenant de Vaisseau, commandant le Centre Maritime à Guipry, de bien vouloir transmettre ses félicitations à M. l'officier des Equipages FRIANT pour les opérations de dragage effectuées avec succès à Bénodet et Concarneau."

le 17 Août 1944 - F. F. i. Finistère. Etat-Major.

"L'Officier des Equipages de la Flotte Friant est nommé au commandement du remorqueur "Sardesken" et aura comme mission le nettoyage de l'océan et des Ports.
Le chef du 3^e Bureau

Hymne au Corps Franc de BENODET.

Refrain

Notre Commandant
Est ce bon Friant
Avec lui jusqu'à la grande Libération
Et ce bonche père
Pour nous très dévoué
Nous envoie dans le monde vers de glorieux combats
A Beuzec cap Sizun
Audierns et d'autres pat'liens
Nous avons fait un important butin
Quand tout s'ra fini
Avec les nazis
Pour le l'Corps Franc content
Hourrah ! notre Commandant !

1^{er} Couplet

Le voilà l'honneur Corps Franc de Bénodet
Qui marche sans arrêt
Au feu est toujours prêt
Depuis longtemps beaucoup étaient d'la Résistance
Veillant partout les temps, dans l'espérance
Jusqu'à présent nous étions tous dans gloire
Notre seul but toujours fut la victoire.

2^e Couplet

Ce sont tous de bons p'tits gars qui n'ont pas peur
Et qui ont tous à cœur
Venger nos grands matelots
Plozet, Yaho, Prosper et notre chef Joso
Aiment leurs matelots et les avant
Avec eux nous ferons toutes les batailles

Bravont le jeu, la mort et la mitraille.

3^e Couplet:

Et lorsque nous ds cenalons au bon repos
Nous allons au bistrot, bois du vieux Bordeaux
Les femmes, le vin, nous procurent ds plaisirs divins
Cela est certain très certain pour nous marins
Et dans les rues nous chantons à tue-tête
Bacchus, Vénus, témoins de l'allégresse.

o o o o
o

Archives personnelles de M. Priant Hervé René

Officier des Equipages - né le 6 janvier 1903
au Such (Fin)

Par décret du 3 février 1958 promu au grade
d'officier ~~des Equipages~~ en chef des Equipages
de la Flotte, pour compter du 1^{er} janvier 1958

Par décret du 23 mars 1957. ^{nommé} Officier du Mérite
Maritime.

Par arrêté du 15 déc. 1954 promu Officier
d'Académie.

Le 18 décembre 1956. Témoignage officiel de
Satisfaction du Secrétaire Secrétaire d'Etat à la Marine.

Promu au grade d'Officier principal des
Equipages de la Flotte pour compter du 1/7/1952

Le 15 novembre 1949. Témoignage officiel de Satisfaction
à l'Officier de 1^{re} classe des Equipages de la
Flotte Priant. Commandant l'Ecole de
Pilottage du Rhin " pour avoir, avec un zèle et
une compétence remarquables, mené à bien l'exécution
de l'Atlas des Croquis du Rhin.

24 mars 1948: " Atlas des Cartes du Rhin".

" Le capitaine de Vaisseau Commandant les Forces
Maritimes du Rhin a fait parvenir 3 atlas de Cartes
du Rhin levés par l'Ecole Militaire de Pilottage de
Saint-Joar et dont l'Impression et la reliure
ont été réalisées par le Service Géographique de T.O.A.

Le Général Commandant Supérieur des Troupes
d'Occupation est heureux d'achever ses publications

et des remerciements au 1^{er} Maître Pilote de la Flotte Dury et à l'officier des Equipages Friant pour le remarquable travail qu'ils ont accompli, ainsi qu'au service géographique des T.O.A. pour la présentation très soignée de ces documents.

le 30 juillet 1946. Le Ministre des Armées à M. le Capitaine de vaisseau, Commandant les Formations Navales Françaises du Rhin.

" Par décision du 25 juillet 1946, les Commandements d'unités affectées à des opérations de Résistance eussent par cet officier, du 6 juin 1944 au 1^{er} août 1944.

Le Ministre des Armées fait connaître :

Par décision du 11 juillet 1946, l'officier de 1^{re} classe des Equipages FRIANT a été nommé au Commandement de l'Ecole de Pilotage du Rhin. et enjoint à tout le personnel de cette école de le reconnaître comme tel et de lui obéir dans tout ce qu'il commandera pour le bien du service et le succès des armes de la France

Prix de Commandant. " L'officier de 1^{re} cl des Equipages de la Flotte Friant, désigné par Note. Express n^o 1420 P. N. 1/E du 21/8/1945, prendra le Commandement de l'Ecole de Pilotage, le samedi 22 dec^r 1945, à 11 heures, à bord du " Marsouin " en remplacement de Monsieur l'officier en chef des Equipages Honoraire Pilote de la Flotte MERCIER. (appelé à être démissionnaire)

Le Capitaine de vaisseau (L'E HAYRE) Commandant les Formations Navales Françaises du Rhin le fera reconnaître.

Par décision du Ministre de la Marine, en date du 27 juillet 1945, l'officier des Equipages de la Flotte Friant a été nommé au Commandement du remorqueur " Mastodonte " à son Commandement le 12 aout 1945 et enjoint... etc ----- (formule habituelle voir plus haut

Archives personnelles de M. Friant Hervé.

(Au crayon)

E.M. 3^e Bureau. Quimper. L'Officier des Equipages
de la Flotte Friant est Commandé pour le nettoyage
de la Rivière de l'Edet, de Quimper à Bénédet.
Le 13 Août 1944.
Le Chef du 3^e Bureau

(Au crayon.)

E.M. 3^e Bureau. L'Officier des Equipages Friant
est autorisé à mettre sur pied 1 ou plusieurs de
sections de marins (S/off et hommes) pour assurer
la sécurité.

Le 13/8/1944.

Le Chef du 3^e Bureau.

Cache
"Résidence Française"
avec bois de Lorraine.

F.F.I. Finstère

Promotion

Etat-Major

En exécution des instructions du Gouvernement
Français d'Alger, et en vertu des pouvoirs qui m'ont
été conférés par son Délégué Militaire, je nomme:

L'Officier des Equipages de 2^e classe
Friant H.R.M.

au grade d'Officier des Equipages de 1^{er} classe
à compter du 12 Août 1944.

Le Lieutenant-Colonel
Chef Départemental de F.F.I.

Signé: Berthoud.

Vichy, le 8 juillet 1944

Le Comte. G. Miral
Secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies

Friant (H.A. 7) O.E. 2^o Cl.
S.L.O.M. Brest

« Par décision du 7.7.1944 un
certificat officiel de satisfaction a été
accordé à cet officier sous le motif suivant:
« Detaché à Quimper par le Directeur du
S.L.O.M. Brest et chargé du placement du
personnel démobilisé de la région Sud. Finistère,
n'épargne ni son temps, ni sa peine pour remplir
ses fonctions souvent délicates.

Par son dévouement, ses nombreuses démarches
personnelles et sa ténacité a réussi en particulier
à mener à bien près de deux cents enquêtes,
officielles, donnant ainsi la preuve de l'esprit
social le plus élevé en accomplissant pleinement
une des tâches essentielles du Service des Œuvres de
la Marine ».

« Le sous-officier G. Cabellan, Administrateur
du Centre d'Hebergement à ~~M. Friant~~ autorisé
à titre permanent l'accès du Centre à M.
Friant Hervé, né le 6 janvier 1902 à Le Such
(Finistère), officier des Equipages de la Flotte, chef
du Service local des Œuvres de la Marine. Cet
officier étant délégué pour défendre les intérêts
des ~~services~~ intérêts maritimes.

Quimper, le 23 mai 1944
L'Administrateur.

Cachet
Camp d'Hebergement Surveillés
Quimper.

Archives Personnelle de M. l'Officier des Equipages Triant

le 2 mai 1944 (E. 7. Port
N° 4632)

Le Maire de la Commune de
Penmarc'h

M. le Contre Amiral
Commandant le Port
à Port

Amiral,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention
sur l'activité de l'Officier des Equipages chargé du
S.L.O.M. à Gouper.

Cet Officier a rendu beaucoup de services à ma
Commune l'année dernière, en entreprenant personnellement
des démarches auprès des Autorités occupantes dans le
but de faire régulariser la situation des marins des
classes 1919, 20 et 21, au point de vue cartes de travail.

En mars dernier, les Allemands ont arrêté et
interné 10 hommes de Penmarc'h pour s'être livrés
à la recherche de Châteaufort, aux environs d'un
champ de mines. J'ai fait plusieurs démarches auprès
de M. le Préfet à Gouper en vue de la libération
de mes administrés.

Huit des internés venant d'être remis en
liberté et je dois pouvoir vous affirmer que le
Chef du S.L.O.M. a droit à leur vive reconnaissance
pour suite de ses interventions auprès des Autorités Allemandes.

En ma qualité ^{d'ancien} marin, je me ferois de
vous signaler les services rendus par votre Officier aux
pêcheurs de ma Commune.

Le Maire

Signé: Desboudes

Jacques Desboudes, Ingénieur
Agricolen, en chef de l'É.

Vichy, le 25 février 1944.

N° 36. P.M. / 1 - Par décision du Secrétaire d'Etat
à la Marine et aux Colonies, l'Officier de 2^e Cl.
des Equipages de la Flotte (H.P.M.) a été mis à la
disposition du Service Central des Officiers de la Marine
pour être affecté au service local de cet organisme
à Brest (Finistère) après sa démobilisation.....

Le S.L.O.M. de Guinée - Square de l'Evêché - Bd de
Kerguelen - Guinée

Archives personnels de l'officier de Equipage Priant
Autodation de l'ordonnance au Sabre.

Sicherheitspolizei (S.D.) Kommando.

Rennes

II pol

Bescheinigung

Der (Name, Vorname, Dienstgrad, Wohnort,
Straße, Hausnummer)

Officier de Equipage de 2^e cl. Heur
Priaud aus Ergue-Armel / Fin.

ist berechtigt

..... Pistole (n) Fabrikmarke n^o
Kaliber und folgende Seitenwaffen / Säbel
bei sich in der Wohnung aufzubewahren
Zum Tragen der Waffen ist er nicht berechtigt
Die 6ter Ladung der Waffen an Dritte ist
unstatthaft.

Im Todesfall hat unverzügliche Abgabe
der Waffen an die Dienststelle zu erfolgen,
die diese Bescheinigung ausgestellt hat

Rennes den 19. 1. 1943.

Anlage A.

Meldeausweis.

..... officier de Equipage de 2^e cl
Heur FRIANT

Der obige hat sich heute hier gemeldet
... wurde ... aufgegeben, sich künftig jeden
5. des Monats beim Sicherheitspolizei (S.D.)
Ausendkommando in Gruppe zu melden.
Waffenschein für Säbel erteilt

Permission de 3 mois ~~avec~~ avec solde de présence Le
12.12.42, ~~de~~ accordé par Bureau du personnel
de Toulon.
Bulletin individuel ^{provisoire} de Demobilisation n° - en date
du 12 dec. 1942

Toulon le 8 route 1942
yacht "L'Incomprise"

Division Métropolitaine
de Police
Etat - Major
n° 289. E.M.1

Ordre

Objet Commandement de "L'Incomprise"

En cas d'absence du Capitaine de Vaisseau
Commandant le D.M.P., le Commandement
de "L'Incomprise" sera assuré par l'Officier de
Equipage de 2^e Cl. Friant.

Groupes des Fleurs Pilotes
de la Flotte

La Pécherie, le 21/3/1942

D.L. Bizelli

--- Officier de 2^e Cl. de Equipage de la
Flotte pilote Friant H.P.M. sera mis en route
de façon à se retrouver au début avril à
Toulon où il recevra sa nouvelle affectation....

le 21 Mars 1942

Conformément au message --- l'Off. F. Friant
du service à terre de la Marine à Tunis sera
débarqué et destiné au service à terre de la 38^e
régim Maritime le 29/3/1942 - - - -

(Archives Personnelles - Officier des Equipages Friant)

Le 4. Friant Henri --- par arrêté du 9 mars 1942
- nommé en grade et officier de 2^e Classe des
Equipages de la Flotte par Compta du 11 mars 1942

Pour Compta du 16 mai 1941, le Premier-Maitre
Pilote de la Flotte Friant Henri - Matricule
110.468.2 - destiné au "Groupe des Avions en
Sardinie" à Sidi-Abolallah (au Châssis comme
Instructeur à l'Ecole de Pilotage - - - - -

Le 22 Mai 1940.

Le Premier-Maitre pilote de la Flotte Friant
Henri --- sera débarqué du transport "Massilia"
le 22 mai et destiné au Courrier "Courbet" à
la date du 23 mai 1940, avant tout mouvement.

Le 9 octobre 1939.

Le 1^{er} Maitre pilote Friant Henri, débarqué du
"CHAMOIS" le 24 août Ap. dir. mis en instruction
par le 3^e Depot au "C dt Rivière" du
25 août au 3/9/39. (Mouvements des Officiers
Maitres Pilotes de la Flotte à leur débarquement
de l'Ecole de Pilotage - - - - - ont été mis en
route par le "Deuxième de l'Hotel de Brest" le
3 septembre.

~~Le 6 Avril 1932 - Tamaris~~

Le 6 mai 1932. "point exceptionnel" de l'Orion
où il était S/M^{tr} pilote instructeur.

Le 6 mai 1919. Il était Quatrième Maitre
timonier -